



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

**AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES
DE DÉROGATIONS MINEURES**

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 6 août 2024 à 19 h 30 au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham, le conseil municipal statuera sur les démarches de dérogations mineures suivantes :

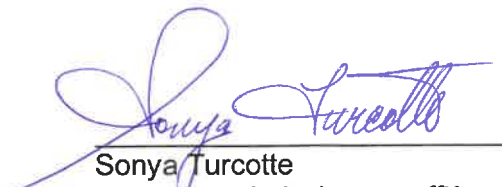
Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation mineure demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 464 888 PTIE DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 7383-31-1688 ZONE A-2	Reconnaître conforme un frontage de 13,38 m d'une partie du lot 5 464 888 permettant ainsi l'accès et la circulation sécuritaire vers la terre cultivable en arrière lot. Le règlement 356-2021 ne permet pas le lotissement d'un lot avec moins de 50 m de frontage;
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 465 136 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 6781-54-8488 ZONE ID-2	Permettre l'usage Écurie et pension (8 chevaux max.) sur une propriété boisée où le seul usage agricole permis est culture;

Au cours de cette séance, les membres du conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ces deux projets ci-hauts mentionnés et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à leur égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham au 819 395-2562 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Le présent avis public est disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham à l'adresse suivante : www.st-edmond-de-grantham.qc.ca

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 8e jour du mois de juillet 2024.


Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière